

Magnette lorgne certaines compétences de la Fédération

■ Le ministre-Président wallon y va aussi de sa sortie régionaliste. Légère, celle-ci.

Analyse **Stéphane Tassin**

Les sorties régionalistes successives de Pierre-Yves Jeholet et de Jean-Luc Crucke (MR) d'un côté et de Nicolas Martin, Pierre-Yves Dergagne et Christophe Collignon de l'autre (PS) dans *Le Soir* et *La Libre*, il y a quelques semaines de cela, avaient créé quelques remous dans le monde politique francophone. Les députés wallons de l'opposition et de la majorité souhaitant régionaliser de grands paquets de compétences venant de la Fédération Wallonie-Bruxelles jusqu'à supprimer de manière directe ou indirecte, l'institution communautaire commune aux francophones de Bruxelles et de Wallonie.

La question de l'enseignement et de la culture comme futurs outils de développement économique régional avait reçu de toutes parts, des réponses diverses et contradictoires démontrant qu'il existe encore au sud du pays, transcendant les appartenances partisanes, un courant régionaliste qui reprend vigueur face à un courant communautaire, encore fort, mais qui s'effrite. Des propos qui, côté bruxellois, avaient même reçu un écho positif chez certains élus amenant un peu de nouveauté à ce débat qui revient avec l'irrégularité d'un Noël enneigé.

Faut-il en demander trop pour obtenir un petit quelque chose ? C'est la question que l'on peut se poser après la sortie du ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS), samedi dans *l'Écho*. Le Carolo souhaite discuter d'un certain nombre de compétences de la Fédération qu'il serait, selon lui, plus logique de rapatrier aux Régions. Car si la Wallonie devait récupérer certaines matières, la Région bruxelloise bénéficierait du même transfert. On voit mal la Fédération Wallonie-Bruxelles continuer à les gérer pour la partie bruxelloise de son territoire.

Magnette évoque, par exemple, la politique sportive qui pourrait rejoindre la gestion des infrastructures et

des emplois dans ce secteur, déjà gérés par le gouvernement wallon. Il cite encore des compétences liées à la santé, à la jeunesse ou à la promotion sociale. Le but, étant de rendre cohérentes certaines compétences encore éparpillées entre ces deux niveaux de pouvoirs.

Pour bien faire, il n'est pas nécessaire de s'engager dans une septième réforme de l'État. Un accord intrafrancophone, comme celui de la Sainte-Emilie (qui transfère les allocations familiales de la Fédération Wallonie-Bruxelles vers les régions wallonnes et bruxelloises), serait suffisant.

Avec le MR et Ecolo

Pour entériner un tel transfert, une majorité des deux tiers est requise en Wallonie. C'est pourquoi, Paul Magnette souhaite que les partis d'opposition, que sont le MR et Ecolo dans les niveaux de pouvoirs concernés, soient associés aux discussions. Il propose dès lors de mettre sur pied une nouvelle commission parlementaire spéciale destinée à discuter de ces transferts. Pour Paul Magnette, elle pourrait être mise en

Pour bien faire, il n'est pas nécessaire de s'engager dans une septième réforme de l'État. Un accord intrafrancophone, comme celui de la Sainte-Emilie, serait suffisant.

place après la remise des conclusions de celle qui est actuellement consacrée au Renouveau démocratique en Wallonie. Soit, pour la fin juin 2016.

Bref, pas question de transfert de l'enseignement et de la culture dans les propos de Magnette... Pour l'instant, en tout cas. Le ministre-Président n'ayant aucune raison de s'affranchir de la ligne directrice de son président de parti, communautariste convaincu. Pour l'instant... Le jour où le fils voudra tuer le père, n'est manifestement pas encore arrivé.